



VOL. 2, N°1,
JUILLET 2022

REVUE CONGOLAISE DES
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES (RECOSH)

COVID-19 ET QUESTIONNEMENTS EN SCIENCES HUMAINES.

*Regards croisés sur l'expérience congolaise
aux premières heures de la pandémie en Afrique*

Editorial
Ivon Mingashang

Le droit à la liberté de circulation des
personnes à l'épreuve des mesures de lutte
contre la pandémie de la Covid-19 en RDC
Jimmy Kamunga

L'état de fragilité des provinces de la RDC
face à la pandémie de Covid-19.
Le cas du Kasai-Central
Grégoire Ngalamulume T.

Communication des pouvoirs publics
congolais en contexte pandémique :
quelle évaluation au cœur de la crise
de la Covid-19 ?
Bobo B. Kabungu

Analyse et prospective de la réponse
de la politique monétaire en RDC
face à l'incertitude de la Covid-19
Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi

Covid-19, cancer de la croissance mondiale et économie congolaise.
Notes d'analyse du Département de Recherche en Economie et Finances
Bobo B. Kabungu

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES
(COJHUSS)

ISSN : 2957-6358

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

**COVID-19 ET QUESTIONNEMENTS EN
SCIENCES HUMAINES.**

*Regards croisés sur l'expérience congolaise
aux premières heures de la pandémie en Afrique*

**CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES**

COJHUSS

Volume 2, N°1, janvier - juillet 2022

Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH)
33, Avenue Comité Urbain, Kinshasa/Gombe.
Tél. : +243 999 572 549/829902039
Email : recosh@cresh-rdc.org. B.P. : 3474 Kinshasa I.

*Numéro thématique coordonné par Bobo B. Kabungu
Publié par le CRESH avec l'appui de l'ONG ICEBERG*

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162
République Démocratique du Congo
© Tous droits réservés au CRESH.
Volume 2, N°1, janvier - juillet 2022

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

Editorial
Ivon Mingashang

**Le droit à la liberté de circulation
des personnes à l'épreuve des mesures
de lutte contre la pandémie
de la Covid-19 en RDC**

Jimmy Kamunga

**L'état de fragilité des provinces de la RDC
face à la pandémie de Covid-19.
Le cas du Kasai-Central**

Grégoire Ngalamulume T.

**Communication des pouvoirs publics
congolais en contexte pandémique :
quelle évaluation au cœur de la crise de la
Covid-19 ?**

Bobo B. Kabungu

**Analyse et prospective de la réponse
de la politique monétaire en RDC
face à l'incertitude de la Covid-19**

Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi

Covid-19, cancer de la croissance mondiale et économie congolaise.
Notes d'analyse du Département de Recherche en Economie et Finances
Bobo B. Kabungu

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

COJHUSS

Volume 2, N°1, janvier - juillet 2022

INSTANCES ÉDITORIALES

Comité Editorial	Ivon Mingashang, <i>Editeur responsable pour le compte du CRESH</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur de publication</i> John Poté Wembonyama, <i>Directeur exécutif</i>
Comité de Rédaction	Bobo B. Kabungu, <i>Rédacteur en chef</i> John Poté Wembonyama, <i>Rédacteur en chef adjoint</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Rédacteur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>
Comité Scientifique	Joseph Kazadi Mpiana Macaire Munzele Adolphe Kilomba Sumaili André Luhasa José Mangalu Agbada José Mvwezolo Bazonzi Justin Okana N'siawi Lebun Ghislain SJ Tshikendwa Matadi André L. Abraham Wufela Yaek'olingo Gustave Beya Siku Moïse Cifende Kaciko Albert Essanga Tonogo Dieudonné Kaluba Dibua John Poté Wembonyama Ivon Mingashang Bobo B. Kabungu Piaget Mpoto Balebo Staline-Fidèle Ndongboni Essambela Jean-Pierre Mbwebwa Kalala Jean-Paul Segihobe Bigira Vicky Elongo Lukulunga Alphonse Miema Bongo

SOMMAIRE

Instances éditoriales	
Editorial	8
In memoriam	15

Articles phares

- Le droit à la liberté de circulation des personnes à l'épreuve des mesures de lutte contre la pandémie de la Covid-19 en RDC (*Jimmy Kamunga*) 19
- Communication des pouvoirs publics congolais en contexte pandémique : quelle évaluation au cœur de la crise de la Covid-19 ? (*Bobo B. Kabungu*) 47
- L'état de fragilité des provinces de la RDC face à la pandémie de Covid-19. Le cas du Kasai-Central (*Grégoire Ngalamulume T.*) 67
- Analyse et prospective de la réponse de la politique monétaire en RDC face à l'incertitude de la Covid-19 (*Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi*) 93

Notes d'analyse du Département de Recherche en Economie et Finances

- Covid-19 et cancer de la croissance mondiale : Quelle thérapie économique pour une Afrique résiliente ? (*Bobo B. Kabungu*) 127
- Propagation de la Covid-19 à l'échelle planétaire : Quel impact sur l'économie congolaise ? (*Bobo B. Kabungu*) 139

Charte éditoriale	147
-------------------	-----

EDITORIAL

La pandémie de la Covid-19 a arrêté le temps à travers la Planète. Tout est resté quasiment figé pendant près de deux ans, comme si le monde était entré en hibernation. Des millions de commerces ainsi que de restaurants, aussi bien au nord qu'au sud de la Terre, avaient fermé et autant de voyages furent annulés. Bref, les échanges de biens et de services avaient pris un coup et le tourisme s'était effondré, avec toutes les conséquences sur les plans économique et social. Par ailleurs, les mesures de distanciation (port obligatoire du masque, salutations éloignées ou par le coude, confinement...) ont détendu les liens sociaux, pourtant déjà affectés par le rythme de vie à l'occidental (boulot – métro – dodo).

Cette situation a eu de nombreuses conséquences sur l'économie mondiale et tous les pays, sans exception, en ont ressenti le coup, d'une manière ou d'une autre. Plusieurs conférences scientifiques à travers le monde suivies de nombreuses publications ont porté sur l'étude de cette pandémie, avec une attention particulière réservée à la santé publique et à l'économie. Si, en RDC, plusieurs hommes et femmes de science s'y sont intéressés, l'édition de Congo-Afrique de juin-juillet-août 2020 intitulée « Spécial Covid-19 » demeure l'une des références de la littérature sur les conséquences socioéconomiques, politiques et culturelles de l'une des pires épidémies du siècle en RDC et en Afrique et dont le mérite aura été de suggérer, très tôt, des leçons à tirer, sur la base de 25 articles.

Le présent numéro de la Revue congolaise des sciences humaines et sociales se propose de raviver le débat sur cette crise sanitaire aux multiples dimensions, même si elle n'est plus à la une des préoccupations. Aussi, les articles phares qu'il contient abordent-ils des questions laissées, jusqu'ici, en suspens. C'est notamment (i) le droit à la liberté de circulation des personnes ; (ii) la communication des pouvoirs publics en période de crise ; (iii) l'état de fragilité des provinces congolaises ainsi que (iv) une prospective des politiques conjoncturelles face à l'incertitude, avec un focus sur les aspects monétaires. Aux papiers de recherche ad hoc s'ajoute une analyse séquencée du cancer de la croissance mondiale du fait de la Covid-19, à partir de l'expérience congolaise aux premières heures de la pandémie, laquelle analyse rassemble cinq notes de recherche.

Ainsi, Jimmy Kamunga Ngalula examine la problématique du droit à la liberté de circulation des personnes à l'épreuve des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 en RDC. Il note qu'à l'exemple d'autres États, le Congo a pris des mesures inédites et exceptionnelles pour lutter contre le déferlement du virus et préserver les vies humaines. Ces mesures ont restreint plusieurs droits humains et libertés fondamentales, en plus de révéler un conflit entre le droit à la protection de la santé et le droit à la liberté de circulation, tous deux fondamentaux et essentiels à l'épanouissement de la personne. Cependant, prises conformément à la Constitution et dans le but de protéger la santé publique et la vie de la population, les mesures restreignant la liberté de circulation s'avèrent disproportionnées aux risques sanitaires. Elles ont donné lieu à des conséquences alarmantes pour une population pauvre dépourvue des moyens de survie quotidienne et d'une couverture sociale, et ignorent le principe d'indivisibilité des droits humains.

Bobo B. Kabungu, s'intéresse, pour sa part, à la communication en contexte de crise. Il propose une grille d'évaluation de la stratégie de communication des pouvoirs publics congolais durant la première vague de la maladie à coronavirus. L'indice qui en résulte révèle que l'organisation de la sensibilisation du public n'a pas été à la hauteur ni à la complexité du défi. L'analyse suggère, par conséquent, de renforcer la cohérence de l'action gouvernementale et d'envisager notamment une sensibilisation communautaire par le bas couplée à une publicisation des personnalités influentes.

Grégoire Ngalamulume parle de la fragilité du Kasai Central (politique, sécuritaire, économique, sociétale et environnementale) suivant le cadre analytique suggéré par l'OCDE. Sa capacité d'adaptation, de gestion, d'absorption et d'atténuation des risques auxquels elle fait face au quotidien reste déficitaire. Dans ce contexte, la pandémie de Covid-19 lui impose de nouveaux risques relatifs aux mesures de confinement et restrictions mises en place en vue de la lutte contre la propagation de l'épidémie, même si la province compte parmi les moins affectées par la maladie à Covid-19 sur son territoire. Aussi, l'auteur propose-t-il des mesures pouvant contribuer à bâtir sa capacité de résilience.

De leur côté, Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi soumettent une analyse et une prospective de la réponse de la politique monétaire

en RDC face à l'incertitude de la Covid-19. Ils partent du constat selon lequel le choc de la Covid-19 a rendu l'incertitude économique très aigüe, avec un impact sur la conduite de la politique monétaire. En effet, l'incertitude de la Covid-19 frappe la demande agrégée et l'économie. En sus, elle sape l'action de la politique monétaire pour estomper cette baisse de la demande agrégée et juguler l'inflation à la suite de l'effet pass-through. Toutefois, le choc de la politique monétaire via une régulation appropriée de la base monétaire paraît confortable pour atténuer cette crise. D'où l'intérêt du policy mix et un développement prudent des dispositifs non conventionnels de la politique monétaire pour espérer une reprise et assurer la confiance.

Pour finir, le Comité éditorial a trouvé opportun de faire figurer ici deux notes de recherche du Département de la Recherche en Économie et Finances qui ont fait l'objet d'échanges lors des conférences départementales en 2020. Rédigées par Bobo B. Kabungu et soumises, à l'époque, au débat via des tribunes et émissions télévisées, elles ont respectivement pour titres : (i) Covid-19 et cancer de la croissance mondiale : Quelle thérapie économique pour une Afrique résiliente ? et (ii) Propagation de la Covid-19 à l'échelle planétaire : Quel impact sur l'économie congolaise ?

Dans les années qui viennent, tous les autres départements ou unités de recherche que compte le CRESH travailleront pour la publication, sous la supervision de la Direction Scientifique, des éditions thématiques en lien avec leurs centres d'intérêt.

Ivon Mingashang

Directeur Général du CRESH

Editeur Responsable de la RECOSH pour le compte du centre

EDITORIAL

The Covid-19 pandemic has stopped time across the planet. Everything remained almost frozen for nearly two years, as if the world had gone into hibernation. Millions of businesses and restaurants, both north and south of the Earth, had closed and as many trips were canceled. In short, trade in goods and services had taken a hit and tourism had collapsed, with all the economic and social consequences. In addition, the distancing measures (compulsory wearing of a mask, greetings from a distance or by the elbow, confinement, etc.) have relaxed social ties, yet already affected by the Western rhythm of life (work – metro – sleep).

This situation has had many consequences for the world economy and all countries, without exception, have felt the blow, in one way or another. Several scientific conferences around the world followed by numerous publications have focused on the study of this pandemic, with particular attention reserved for public health and the economy. If, in the DRC, several men and women of science have taken an interest in it, the June-July-August 2020 edition of *Congo-Afrique* entitled «Special Covid-19» remains one of the references in the literature on the consequences socio-economic, political and cultural aspects of one of the worst epidemics of the century in the DRC and in Africa and whose merit will have been to suggest, very early on, lessons to be learned, on the basis of 25 articles.

This issue of the *Congolese Humanities and Social Sciences Review* aims to rekindle the debate on this multifaceted health crisis, even if it is no longer one of the concerns. Also, the key articles it contains address questions left unanswered until now. This is in particular (i) the right to freedom of movement of persons; (ii) communication by public authorities in times of crisis; (iii) the state of fragility of the Congolese provinces as well as (iv) a forecast of short-term policies in the face of uncertainty, with a focus on monetary aspects. To the ad hoc research papers is added a sequenced analysis of the cancer of global growth due to Covid-19, based on the Congolese experience in the early hours of the pandemic, which analysis brings together five research notes.

Thus, Jimmy Kamunga Ngalula examines the issue of the right to freedom of movement of persons put to the test by measures to combat the Covid-19 pandemic in the DRC. He notes that, following the example of other States, the Congo has taken unprecedented and exceptional measures to fight against the surge of the virus and to preserve human lives. These measures have restricted several human rights and fundamental freedoms, in addition to revealing a conflict between the right to health protection and the right to freedom of movement, both fundamental and essential to the development of the person. However, taken in accordance with the Constitution and with the aim of protecting public health and the life of the population, the measures restricting the freedom of movement prove to be disproportionate to the health risks. They have given rise to alarming consequences for a poor population deprived of the means of daily survival and social security, and ignore the principle of the indivisibility of human rights.

Bobo B. Kabungu, for his part, is interested in communication in the context of crisis. It offers an evaluation grid for the communication strategy of the Congolese public authorities during the first wave of the coronavirus disease. The resulting index reveals that the organization of public outreach has not been up to the task or the complexity of the challenge. The analysis therefore suggests strengthening the coherence of government action and considering in particular grassroots community awareness coupled with publicizing influential figures.

Grégoire Ngalamulume talks about the fragility of Kasai Central (political, security, economic, societal and environmental) according to the analytical framework suggested by the OECD. Its ability to adapt, manage, absorb and mitigate the risks it faces on a daily basis remains lacking. In this context, the Covid-19 pandemic imposes new risks on it relating to the containment measures and restrictions put in place to combat the spread of the epidemic, even if the province is among the least affected by the disease. to Covid-19 on its territory. Also, the author proposes measures that can help build resilience.

For their part, Alain Malata Kafunda and Christian Pinshi submit an analysis and a forecast of the response of monetary policy in the DRC to the uncertainty of Covid-19. They start from the observation that the Covid-19 shock has made economic uncertainty very acute, with an impact on the conduct of monetary policy. Indeed, the uncertainty

effect of Covid-19 is hitting aggregate demand and the economy. In addition, it undermines the action of monetary policy to blur this decline in aggregate demand and curb inflation following the pass-through effect. However, the shock of monetary policy via an appropriate regulation of the monetary base seems comfortable to mitigate this crisis. Hence the interest of the policy mix and a cautious development of unconventional monetary policy devices to hope for a recovery and ensure confidence.

Finally, the Editorial Committee has found it appropriate to include here two research notes of the Department of Research in Economics and Finance which were the subject of exchanges during departmental conferences in 2020. Written by Bobo B. Kabungu and submitted, at the time, to the debate via forums and television broadcasts, they were respectively titled: (i) Covid-19 and the cancer of global growth: What economic therapy for a resilient Africa? and (ii) Spread of Covid-19 on a planetary scale: What impact on the Congolese economy?

In the coming years, all the other departments or research units within CRESH will work for the publication, under the supervision of the Scientific Department, of thematic editions related to their areas of interest.

Ivon Mingashang

Director General of CRESH

Editor Responsible for RECOSH on behalf of the center

IN MEMORIAM

A Madame Charlotte Kabungu N'Simire,
Une mère qui n'aurait plus pu, chaque matin, se mirer
Sans penser à sa fille qui, durant des jours, peinait à respirer,
Secouée par un virus qui, de l'intérieur, la déchirait...

A cette infirmière à la retraite qui reprit le service
Exceptionnellement pour secourir un médecin d'office,
Allant jusqu'à sacrifier ses projets et sa vie au bénéfice
De la spécialiste en santé publique, à jamais sa débitrice.

A ses contemporains chercheurs et enseignants d'universités
Dont l'âge et plusieurs maladies accentuaient les risques de comorbidité
Et qui furent, les uns après les autres, comme par enchantement, précipités
Dans l'au-delà par l'une des pires épidémies qu'ait connu l'Humanité.

Bobo B. Kabungu
Directeur Scientifique du CRESH
Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

IN MEMORIAM

To Madame Charlotte Kabungu N'Simire,
A mother who could no longer have seen herself every morning
Without thinking of her daughter who, for days, struggled to breathe,
Shaken by a virus which, from the inside, tore her apart...

To this retired nurse who returned to the service
Exceptionally to help a doctor on duty,
Going so far as to sacrifice his projects and his life for the benefit
Of the public health specialist, forever his debtor.

To his contemporaries researchers and university teachers
Whose age and several diseases accentuated the risks of comorbidity
And who were, one after the other, as if by magic, precipitated
In the afterlife by one of the worst epidemics known to Humanity.

Bobo B. Kabungu
Scientific Director of CRESH
Publication Director and Editor-in-Chief

Deuxième partie :

***NOTES D'ANALYSE DU DEPARTEMENT
DE RECHERCHE EN ECONOMIE ET
FINANCES***

Avertissement :

Les notes qui suivent ont été présentées en 2020 au Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH) dans le cadre des conférences départementales de l'économie et des finances, particulièrement au sein de la section Planification et Finances. L'intérêt qu'elles ont suscité à l'époque et l'actualité des problématiques qu'elles ont abordées ont plaidé en faveur de leur publication dans ce numéro, quoi que les statistiques et le contexte aient quelque peu évolué dans l'entretemps.

Warning :

The following notes were presented in 2020 at the Center for Research in Human Sciences (CRESH) as part of departmental conferences on economics and finance, particularly within the Planning and Finance section. The interest they aroused at the time and the topicality of the issues they addressed pleaded in favor of their publication in this issue, although the statistics and the context have evolved somewhat in the meantime.

Impact de la pandémie à coronavirus sur les prix des produits de première nécessité et politiques macroéconomique subséquentes

Impact of the coronavirus pandemic on the prices of essential goods and subsequent macroeconomic policies

Bobo B. Kabungu¹

Contexte et position du problème

La République Démocratique du Congo subit l'impact de la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus à deux niveaux : (i) sur le plan international, les mesures de précaution de santé ont imposé la fermeture de plusieurs usines suivie de celle des frontières, paralysant le commerce international ; (ii) sur le plan intérieur, le Gouvernement a opté pour le confinement du centre de la capitale, la suspension des activités de l'industrie du divertissement et de la restauration et la limitation de la circulation des personnes, y compris entre provinces. Ce choc n'est pas sans conséquences. Pour la première fois depuis près de 20 ans, le pays enregistrera une décroissance économique du fait de l'arrêt de l'appareil productif (-2,4 %). Dans ce contexte, les prix des biens et services, principalement des produits de première nécessité, s'envolent notamment à cause d'une demande excédent l'offre, laquelle est, par ailleurs, principalement alimentée par l'importation. Cette réalité est vécue dans la quasi-totalité des pays africains. Face à cette situation, il importe d'actionner des politiques conjoncturelles et structurelles à cibler.

1 Economiste, enseignant-chercheur et Chargé de Recherche au Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH) en RDC, l'auteur est *postdoctorant* en développement international à l'Institut Universitaire de Développement International (IUDI), en collaboration avec l'Université de Maroua au Cameroun. En dehors des études de développement et sa spécialisation en évaluation des politiques publiques, il s'intéresse à l'analyse des chocs exogènes et aux relations économiques internationales. Email : bobokabungu@gmail.com.

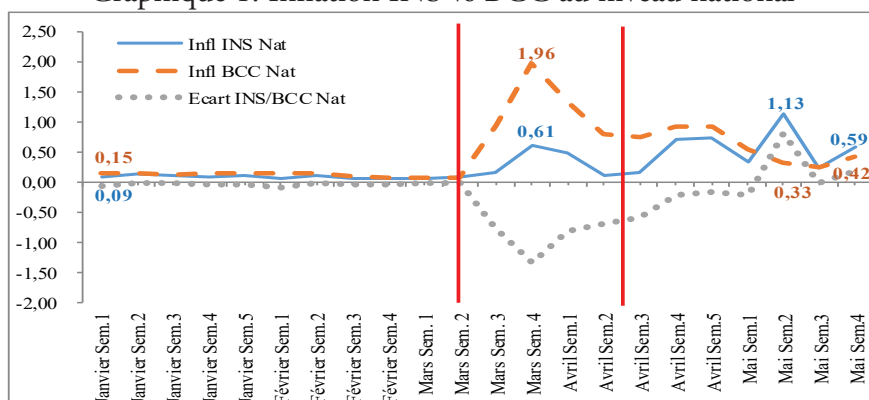
Dans cette étude qui a fait l'objet d'une conférence départementale au sein du Département de Recherche en Economie et Finances du Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), l'ambition est de procéder à une analyse différenciée de l'effet de la crise sanitaire sur l'inflation, selon les bases liées au territoire (national vs local) et au contenu du panier (global ou spécifique), en vue de suggérer des politiques idoines pour maîtriser le rythme de formation des prix intérieurs dont la flambée est réputée favoriser les inégalités et appauvrir les ménages.

1. Evolution comparée des prix à la consommation au niveau global

Le graphique 1 montre que, quel que soit l'indice utilisé (INS ou BCC), l'inflation s'est accélérée brutalement à partir de la 3^{ème} semaine de mars, suite, principalement, à l'annonce de la fermeture des frontières alors que les produits de consommation courante sont globalement importés. Une spéculation des opérateurs économiques a amplifié cette tendance au point d'atteindre un pic de 1,96 % de taux d'inflation à la 4^{ème} semaine dudit mois, d'après les données publiées par la BCC. Cependant, il s'est observé une déconnexion profonde entre les données de l'INS et celles de la BCC, essentiellement à la période où les premiers décès dus au coronavirus ont commencé à être enregistrés en RDC.

En effet, alors que l'écart entre les deux taux n'était que de - 0,04 point en moyenne, il est précipitamment passé à - 0,58 point de la 3^{ème} semaine de mars à la 3^{ème} d'avril 2020, avant un retour à l'équilibre au mois de mai, avec un écart moyen de 0,06 point de la 4^{ème} semaine d'avril à la dernière de mai 2020, cette fois le rythme hebdomadaire de formation des prix intérieurs communiqué par l'INS étant supérieur à celui de la BCC.

Graphique 1. Inflation INS vs BCC au niveau national



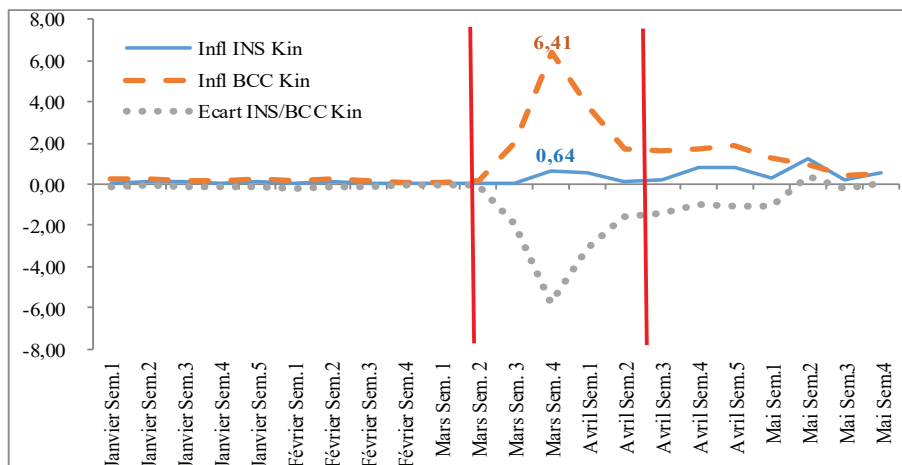
Source : Auteur. Données : BCC, INS et calculs personnels

Il convient de noter que c'est, entre autres, suite à plusieurs interpellations de l'Institut par la Banque Centrale que cet effort de rattrapage a été fourni. Ce « forcing » pour intercepter l'effet Covid-19 sur les prix des biens et services pêche par son défaut d'intégrer les résultats des mesures gouvernementales pour atténuer l'impact de cette pandémie alors qu'il s'observe sur le marché des biens et services une certaine accalmie, comme le montre la perte de vitesse de renchérissement visible sur le graphique 1. Pour mieux s'en rendre compte, il sied d'examiner la tendance observée sur les différents marchés de la capitale, miroir économique du pays.

2. Evolution comparée des prix à la consommation au niveau local

Le graphique 2 est éloquent quant à l'écart observé entre les taux calculés par l'INS et la BCC pour ce qui est de la ville-province de Kinshasa. En effet, à la 3^{ème} semaine de mars, la première renseigne un taux d'inflation hebdomadaire de 0,64 % alors que la seconde indique un niveau dix fois supérieur à celui-là, soit 6,41 %. Ceci dit, le constat fait précédemment pour les trois sous-périodes reste valable, à l'exception que l'écart aura été, à chaque fois, plus profond entre les taux communiqués par les deux sources : - 0,10 point de la 1^{ère} semaine de janvier à la 2^{ème} de mars ; - 2,77 points de la 3^{ème} semaine de mars à la même semaine d'avril et - 0,47 point de fin avril à fin mai 2020.

Graphique 2. Inflation INS vs BCC au niveau local



Source : Auteur. Données : BCC, INS et calculs personnels

3. Evolution des prix des produits de première nécessité à Kinshasa

L'indice des prix à la consommation (IPC) de Kinshasa considère un panier constitué des biens et services dont la pondération capte les habitudes d'achat ou d'utilisation sur les différents marchés de la capitale. Pour comparer l'évolution hebdomadaire de leur prix, la dernière semaine de 2018 a été considérée comme référence (base 100). Afin de se faire une idée sur la tendance des prix de première nécessité (PPN), nous nous sommes inspiré de la liste des biens communiqués par le Ministère de l'Economie Nationale dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement en riposte à la crise sanitaire internationale et calculé les pondérations en nous appropriant les suggestions de la base de données sur l'IPC/BCC. Le tableau annexe présente les pondérations retenues pour chaque bien². Les produits ayant le plus de poids dans ce « petit panier » sont : le riz importé, la farine de maïs, la farine de froment et les poissons chinchards.

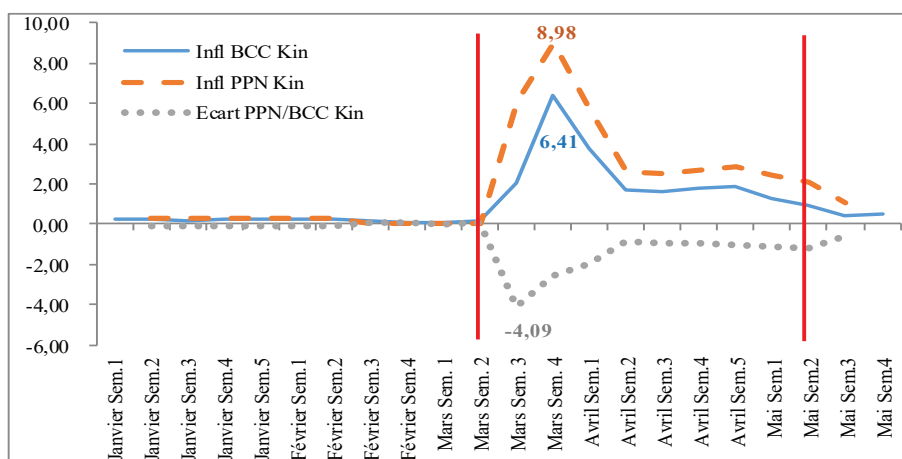
Il ressort de la représentation graphique de l'évolution de l'indice des prix spécifique ainsi constitué³, rapproché à l'IPC standard de Kinshasa, qu'alors que leurs variations respectives dans le temps évoluaient parallèlement (niveaux d'inflation très proches), les premiers effets de

2 Il s'agit ici principalement de denrées alimentaires au regard de leur importance.

3 Infl PPN Kin (inflation des produits de première nécessité à Kinshasa) sur le graphique.

la pandémie se sont matérialisés par l'accélération plus importante du rythme de formation des prix des biens de première nécessité à Kinshasa que celui du reste des produits. Ainsi, les ménages kinois ressentent au quotidien un effet plus aigu du renchérissement des produits dont ils ont besoin comparé aux statistiques publiées sur l'inflation dans le pays en général et dans la capitale en particulier. A la 3^{ème} semaine de mars par exemple, le taux d'inflation global était de 2,02 % contre un taux de 6,11 % d'inflation spécifiquement liée aux produits de première nécessité dans la capitale congolaise, soit un écart de - 4,09 points. S'il est vrai que cet écart a, depuis lors, commencé à se réduire, il importe d'envisager des mesures supplémentaires pour y remédier.

Graphique 3. Inflation globale vs inflation des produits de première nécessité à Kinshasa



Source : Auteur. Données : BCC et calculs personnels

4. Politiques subséquentes

Certes les mesures prises jusqu'ici par le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo ont commencé à porter leurs fruits, le taux d'inflation ayant sensiblement baissé ces dernières semaines, comparativement à mars et avril derniers. A titre de rappel, il s'agit notamment (i) de l'enlèvement sous douane des intrants et produits pharmaceutiques ainsi que les produits de consommation de masse afin de faci-

liter l'écoulement de ces produits sur le marché ; (ii) de la suspension du paiement de l'impôt sur le revenu locatif par les entreprises à l'effet d'alléger leur charge ; (iii) de la levée des barrières policières et postes de contrôle, à l'intérieur du territoire, sur les voies d'acheminement des produits de première nécessité ; (iv) de la suspension des perceptions provinciales sur les produits agricoles ; (v) de la suspension de la perception de la TVA à l'importation sur la production et la vente des produits de consommation de masse de manière à éviter la hausse des prix des produits ciblés et préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages et (vi) de l'octroi de facilités en matière de crédit. Toutes ces mesures devraient faire l'objet d'une évaluation sur le terrain.

Cependant, face à cette déconnexion observée entre l'inflation des produits de première nécessité et celle des biens et services appréhendés par l'IPC de façon globale, il importe de réfléchir sur la nécessité d'encadrer, au besoin par décret, les prix des denrées alimentaires d'importance prioritaire ainsi que des produits de protection contre le coronavirus (masques et gel hydro alcoolique) afin de limiter tout renchérissement qui ne tiendrait pas d'un changement des fondamentaux. Quelques pays africains s'y sont mis, à l'instar du Togo. Les produits concernés sont le riz, le sucre, de l'huile végétale et de la farine de blé. En Tanzanie et au Niger, l'option de renforcer le contrôle des prix pratiqués a été levée et des sanctions ont été prises à l'encontre des commerçants véreux, des prix plafonds ayant été fixés par arrêté pour ce qui est du Niger. En RDC, un avertissement serait lancé afin de décourager toute spéculation, y compris par dénonciation, et l'administration concernée devrait rester ferme face à toute tentative de renchérissement sans cause, du grossiste au détaillant.

Une autre mesure, applicable sur le moyen terme, consiste à mettre en place un Plan Spécial de Reprise Agroindustrielle post-Covid-19 destiné à consolider la sécurité alimentaire et améliorer le revenu et les conditions de vie des producteurs agricoles. Le mécanisme ad hoc devrait reposer sur un triangle d'intervention : (i) appui en matériel et en semences améliorées pour accroître le rendement, (ii) encadrement des agripreneurs dans le montage de projets bancables et orientation vers des guichets spéciaux différents de ceux de la finance traditionnelle (octroi de crédits d'intrants à taux bonifiés), (iii) imposition d'une taxe aux propriétaires de terres inexploitées, sauf pour raisons exceptionnelles d'insécurité ou d'impraticabilité des voies de desserte agricoles. Les ministères sectoriels pourraient travailler de commun accord, avec

la contribution de la Banque Centrale pour mettre en place de Plan et tirer véritablement profit des contacts avancés avec AFREXIM pour la ligne de crédit dont les conditions d'accès devraient être réunies dans les jours qui viennent, avec la nomination d'un nouveau Conseil de la BCC.

Dans la mesure où ce qui précède rencontre l'approbation de la hiérarchie, deux projets de notes à l'attention, respectivement, de la Haute Direction et de la Direction de la Recherche et des Statistiques, seraient soumis à votre signature afin de suggérer ces propositions à l'Autorité et de demander de suivre désormais de plus près les prix des biens de ce « petit panier » spécifique. L'une des voies pour susciter le débat serait d'inclure quelques diapositives sur cette question dans la présentation du Directeur Général en charge de la Politique Monétaire et des Opérations Bancaires à l'occasion de la prochaine réunion du Comité de Politique Monétaire.

Tableau annexe. Présentation du « petit panier ».

Liste des produits de première nécessité à Kinshasa

N°	Produits de première nécessité à Kinshasa	Pondérations
1.	Riz importé	157,89
2.	Farine de froment	123,37
3.	Farine de maïs	148,00
4.	Tripes bœuf	61,90
5.	Poulets frais congelés P 12	30,25
6.	Poissons chinchards (Mpodi)	113,22
7.	Poissons salés (Bitoyo)	56,33
8.	Poissons en conserve (Sardines Anny)	18,17
9.	Pilchards	40,65
10.	Lait en poudre NIDO	12,02
11.	Huiles végétales importés	58,26
12.	Haricots jaunes	73,94
13.	Sucre cristallisé	19,55
14.	Sel de cuisine	14,41
15.	Eau minérale locale	17,41
16.	Bière blonde locale	18,40
17.	Savons de ménage	7,06

CHARTRE ÉDITORIALE

1. Cadre de publication et domaines couverts

1.1. Cadre de publication

Dans le cadre de la promotion de la recherche et de l'innovation, le Centre de Recherche en Sciences Humaines, CRESH en sigle, de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de lancer une revue pluridisciplinaire, avec un focus sur l'appréhension des problèmes de l'humain vivant en société et la quête méthodique de solutions adaptées. Il s'agit de la Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH, en sigle).

Enregistrée à la Bibliothèque nationale de la RDC, ce support de publication est une revue scientifique à comité de lecture international qui compte sur la détermination des chercheuses et chercheurs à produire et à diffuser des connaissances orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations congolaise, africaine et mondiale, dans toutes leurs dimensions. Publiée à fréquence semestrielle, la RECOSH est ouverte aux milieux académiques et de recherche du monde entier et reçoit des propositions originales à valeur ajoutée pertinente rédigées en anglais ou en français. Les actes des colloques, les communications des congrès nationaux et internationaux ainsi que les réflexions pointues des experts y sont également publiés, tant qu'ils se rapportent aux sciences humaines et sociales (économie et finance, démographie, histoire, anthropologie et sociologie, sciences politiques et administratives, droit et relations internationales, géopolitique et géostratégie, philosophie, lettres et communication, psychologie et sciences de l'éducation, environnement, santé et développement, gouvernance institutionnelle, etc.). La revue est éditée en version électronique (en ligne) et imprimée par le CRESH.

1.2. Domaines couverts par la revue

Sans être exhaustifs, les domaines ci-après sont couverts par la RECOSH, avec un accent aussi bien sur des questions fondamentales que sur des sujets de recherche appliqués :

- **sciences économiques et de gestion** : macroéconomie et grandes tendances des sociétés ; économie du bien-être et choix des déci-

sions publiques ; mathématiques de la décision et évaluation des politiques publiques ; économétrie et statistique appliquées à la gestion ; économie expérimentale et comportementale ; économie industrielle et dynamique de production ; finance ; entrepreneuriat et développement stratégique ; gestion des ressources humaines ; management privé et administration publique ;

- **démographie et développement durable** : population et développement ; agriculture, agroalimentaire et agrobusiness ; gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; administration rurale ; peuplement et caractéristiques culturelles ;
- **sciences naturelles et biomédicales** : eau, hygiène, santé et assainissement par l'approche intégrée une seule santé " One Health" ; gestion des déchets, de l'énergie et de la quantité et de la qualité des ressources en eaux face au développement urbain et rural ; impact des activités humaines sur les différents écosystèmes et la santé de la population humaine ; dissémination dans l'environnement des contaminants émergents, tels que les produits pharmaceutiques, les polluants organiques persistants et les métaux toxiques ; changement climatique et adaptation des politiques publiques aux objectifs du développement durable ; décontamination des sols ; gestion des espèces menacées ; risques naturels et sociétés ;
- **sciences juridiques** : libertés fondamentales et universelles ; problématiques électorales et droit constitutionnel ; conflits entre Etat, droit humanitaire et droit international public ; droit administratif, de la fonction publique et des marchés publics ; discriminations et droit des collectivités locales ;
- **histoire, sociologie et anthropologie** : histoire sociale et culturelle ; histoire et sociétés urbaines ; histoire de l'art et archéologie ; décolonisation et histoire politique africaine ; histoire comme justification de la politique ; critique des écoles historiques ; interprétation des imaginaires sociaux ; étude des faits sociaux et décryptage des phénomènes sociaux ; construction d'une méthode sociologique ; pensée religieuse, culture et rationalité ; développement et questions autochtones ; vulnérabilités et travail social ;
- **sciences politiques, administratives et relations internationales** : étude des phénomènes politiques ; mouvements politiques

- et questions de philosophie politique ; politique comparée et progrès des civilisations ; théories politiques et politiques publiques ; populismes et influences politiques ; mobilisations collectives et partis politiques ; discours et communication politiques ; étude des organisations sociales ; questions d'administration rurale ; stratégie des organisations ; gestion de l'innovation et transfert des connaissances ;
- **psychologie** : neuroscience comportementale ; psychologie clinique ; psychologie du développement ; psychologie communautaire ; psychologie cognitive et fondamentale appliquée ; psychométrie et méthodes quantitatives ; psychologie sociale. Une interaction particulière est envisagée entre la psychologie et plusieurs disciplines variées allant de la biologie, la physiologie, la logique, la linguistique, les neurosciences, les sciences cognitives en général mais également avec la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la théorie des organisations ou l'économie ;
 - éducation : adaptation et orientation scolaires ; apprentissage ; pédagogie de développement ; éducation spécialisée ; contextes éducatifs ; gestion de l'éducation et de la formation ; philosophie de l'éducation ; analyse des systèmes éducatifs ;
 - **philosophie** : éthique et sociétés ; philosophie de la communication ; philosophie du développement ; philosophie africaine ; philosophie et histoire des sciences ; philosophie politique ; philosophie sociale ; philosophie du droit ; philosophie de l'art ; philosophie de la religion ;
 - **lettres** : analyse du phénomène littéraire ; études de corpus littéraires ; questions intertextuelles et transculturelles, y compris les liens entre la littérature d'une société donnée et les autres littératures ; déterminants sociaux des lettres ; modèles d'analyse littéraire ; politiques des lettres ; théories littéraires ;
 - **communication** : communication des organisations et des entreprises ; journalisme ; communication politique ; communication et santé ; communication environnementale ; communication et développement ; publicité ; éthique de la communication ;
 - **géopolitique et géostratégie** : grâce à une approche pluridisciplinaire (géographie, économie, droit, relations internationales,

sciences politiques...), les thématiques couvrent un ensemble diversifié de domaines en rapport avec les enjeux de rivalités de pouvoir à l'échelle régionale et au niveau global. Cet ensemble appréhende l'espace aussi bien en tant que cadre (géographie politique), enjeu (géopolitique) qu'en tant que théâtre (géostratégie) ;

- **santé publique** : les recherches regroupées sous cette thématique concernent essentiellement l'application des savoirs divers à l'amélioration de la santé des populations. Elles se rapportent aussi bien à la gestion de la santé qu'aux problèmes de santé communautaire.

2. Instances éditoriales

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales comprend trois instances éditoriales, à savoir : le Comité Editorial, le Comité de Rédaction et le Comité Scientifique, tous composés majoritairement de professeurs d'universités congolaises et étrangères et de chercheurs seniors.

Comité Editorial	Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), <i>Editeur responsable</i> Ivon Mingashang, <i>Directeur de publication</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur exécutif</i>
Comité de Rédaction	Bobo B. Kabungu, <i>Rédacteur en chef</i> John Poté Wembonyama, <i>Rédacteur en chef adjoint</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Rédacteur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>

Comité Scientifique	Joseph Kazadi Mpiana Macaire Munzele Adolphe Kilomba Sumaili André Luhasa José Mangalu Agbada José Mwwezolo Bazonzi Justin Okana N'siawi Lebung Ghislain SJ Tshikendwa Matadi André L. Abraham Wufela Yaek'olingo Gustave Beya Siku Moïse Cifende Kaciko Albert Essanga Tonogo Dieudonné Kaluba Dibua John Poté Wembonyama Ivon Mingashang Bobo B. Kabungu Piaget Mpoto Balebo Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela Jean-Pierre Mbwebwa Kalala Jean-Paul Segihobe Bigira Vicky Elongo Lukulunga Alphonse Miema Bongo
----------------------------	--

3. Instructions aux auteurs(eures)

3.1. Types d'articles

La RECOSH accepte essentiellement les articles originaux de recherche et les communications scientifiques à l'occasion des colloques de haut niveau, sous réserve du respect des instructions aux auteurs.

3.2. Taille des articles

Les articles soumis à l'appréciation de la RECOSH ne doivent pas dépasser 10.000 mots (y compris les références et illustrations (tableaux et figures), à l'exception des papiers de recherche où des annexes sta-

tistiques sont nécessaires. Les abréviations sont à éviter tant que faire se peut.

3.3. Présentation et contenu des projets d'articles

En dehors des projets théoriques qui se présentent sous la forme d'un développement discursif reposant sur une bibliographie spécialisée et une méthodologie propre à l'étude envisagée, les articles doivent (i) commencer par une introduction-problématique ; (ii) reprendre une revue de la littérature en lien avec le sujet ; (iii) avoir une section réservée au matériel, au terrain et à la méthodologie ; (iv) présenter les résultats à discuter et (v) déboucher sur une conclusion-perspectives.

La page du titre

La page du titre doit être séparée du corps de texte. Il est censé contenir les éléments d'identification de l'article et son origine.

Il s'agit des informations ci-après :

- le titre de l'article ;
- les nom et prénom, l'affiliation l'adresse mail et le numéro de téléphone de l'auteur en charge de la correspondance ;
- les nom et prénom ainsi que l'affiliation (institution, code postal de la ville et le pays) de chacun des co-auteurs éventuels.

La page du titre doit être soumise dans un fichier séparé du résumé et du corps de texte.

Le résumé et mots-clés

Le résumé doit être bien structuré et suffisamment clair en indiquant brièvement la problématique de l'étude, son objectif, son originalité, la méthode utilisée ainsi qu'un aperçu des résultats. Il est écrit en français et en anglais, sans références bibliographiques ni note *infrapaginale*, et ne doit pas excéder 200 mots. Les abréviations sont à proscrire, dans la mesure du possible.

Les mots clés ont une grande importance, car ils permettent de meilleures références de l'étude dans les différentes bases de données. De préférence, il est recommandé que les mots-clés soient différents de

concepts repris dans le titre, du moins pour la moitié d'entre eux. Le nombre maximum de mots clés est de six. Ils seront placés juste en dessous du résumé.

Le corps du texte

Comme le résumé, le corps du texte (de l'article) doit être saisi en format Word en police 12, Times New Roman, justifié en double interligne et paginé à partir de la première page. Il comporte une introduction (problématique et revue de la littérature, ensemble ou séparées), un développement (matériel et méthodes, résultats et discussion), ainsi qu'une conclusion. Il doit rester anonyme (pas de noms des auteurs) pour éviter tout conflit d'intérêt lors des évaluations. Le style privilégié est impersonnel (éviter le « je » ou le « nous »).

Introduction

L'introduction décrit la problématique et offre un état de l'art de la question abordée (avec des références bibliographiques spécifiques). Elle met l'accent sur l'importance, l'originalité et les objectifs du papier de recherche.

Développement

Le développement de l'article doit être structuré en paragraphes alignés selon différents groupes d'idées. La rédaction de cette partie dépend des disciplines et des approches (terrain ou théorie). Tous ces titres et sous-titres doivent être numérotés.

Voici un exemple :

1. Introduction
2. Revue de la littérature
 - 2.1. *Cadre théorique*
 - 2.2. *Littérature empirique...*

Conclusion

En tant que dernière partie du corps du texte, la conclusion rappelle sommairement les points-clés de l'étude, répond à la question de la re-

cherche, précise les avancées apportées par la réflexion, tout en suggérant une voie d'applicabilité des résultats, et présente des perspectives éventuelles de recherches. Les notes conclusives se voudront succinctes et concises.

Remarques sur les notes infrapaginales et les figures

Les notes *infrapaginales* (ou de bas de page) sont utilisées pour donner des informations supplémentaires. Elles ne doivent pas être abondantes au point de rivaliser avec le texte sur une page. Si ces notes se réfèrent à un auteur, ce dernier doit être obligatoirement référencé dans la bibliographie. Il est à noter qu'elles ne peuvent contenir de figures ou de tableaux.

Les figures (en format Word – s'il s'agit d'un croquis –, JPG, TIFF ou PDF), graphiques et les tableaux doivent être numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être de bonne qualité visuelle et modifiables pour ce qui est des tableaux et des graphiques. Pour chaque illustration, un titre sera placé au-dessus et une source en dessous. Si nécessaire, une légende pourrait être ajoutée avant la source pour permettre de mieux comprendre l'illustration. Le nombre de figures, graphiques et tableaux ne peut dépasser huit dans le corps du texte. Les autres, si jugés extrêmement nécessaires, doivent plutôt être classés en annexe (après la bibliographie), à condition d'avoir été annoncés dans le texte.

3.4. Bibliographie

En ce qui concerne les références bibliographiques, une vérification de cohérence est attendue entre les auteurs repris dans le corps et ceux cités dans la liste à la fin de l'article. Ces références ne peuvent être inférieures à une quinzaine et ne devraient excéder une trentaine.

Quant au format du référencement retenu par la RECOSH, le modèle s'inspire de celui de l'APA, 6^{ème} édition, avec de légères adaptations à la langue française. Le tableau ci-après présente globalement les types de sources que l'on peut rencontrer et reprend quelques applications de référencement.

Définition et but de l'APA

APA signifie *American Psychological Association*.

L'APA a défini les normes à suivre lors du formatage du texte en vue de sa publication. Cet ensemble de règles vise à assurer la clarté et la précision de la communication. Le lecteur trouvera alors que les normes augmenteront la facilité de compréhension tout en veillant à la cohérence appliquée à tous les aspects du matériel écrit.

Type de source	Exemple et observation
Pour un article de journal	Belluck, P. (1999, July 6). Racial gap perplexes educators. <i>Raleigh News</i> , pp. A1, A14. N.B. : Dans les références relatives à un article de journal, il importe de préciser une date complète, avec l'année en premier.
Pour un livre ou un rapport	Senge, P. M. (1990). <i>The fifth discipline: The art and practice of the learning organization</i> (3 ^{ème} ed.). New York : Currency-Doubleday. Marks, P., Salvia, J., et Ysseldyke, J. E. (1995). <i>Assessment</i> (6 ^{ème} éd.). Sweetwater, MA : Houghton-Mifflin. Driver Education Association. (12005). <i>Road rules</i> . New York : Doubleday.
Lorsqu'il s'agit d'un chapitre dans un livre	Magiste, E. R. (1994). Further evidence for the optimal age hypothesis in second language learning. Dans J. Lantolf et A. Labarca (Dirs.), <i>Research in second language learning: Focus on the classroom</i> (pp. 51-57). Norwood, NJ : Ablex. Blimling, G. (2003b). The influence of college residence halls on students. Dans J. C. Smart (Dir.), <i>Higher education: Handbook of theory and research</i> (Vol. VI, pp. 248-307). Bronx, New York : Agathon.
Lorsque l'auteur est en même temps l'éditeur	American Automobile Association. (1999). <i>Automobile safety manual</i> . Fairfax, VA : Auteur. [signifie que la publication s'est faite par l'auteur lui-même]
Pour un article dont l'auteur demeure inconnu	Teaching on the web. (1999). <i>Education Today</i> , 33(1), 14-15. Manhattan Institute. (2005). <i>College retention : A growing issue</i> . [En ligne] Disponible via le lien : http://www.manhattaninstitute.org/collreten.htm . Récupéré/consulté le 22 janvier 2006, à 11 : 00, heure de Kinshasa.
Pour un article de journal dont l'auteur n'est pas identifié	Newark cuts school budgets. (5 octobre 2005). <i>Wilmington News Journal</i> , pp. A1, A5.
Lorsqu'on se réfère à un document non daté	Slivey, P. (n.d.). <i>Ancient scripts</i> . Retrieved January 25, 2004, [En ligne] Disponible via le lien : http://www.ed.gov/hist/cite.htm . Récupéré/consulté le 22 janvier 2016, à 14 : 00, heure de Beijing.

S'il est question d'articles publiés dans des revues scientifiques	Marsh, D. A. (2006). Making school reform work: Lessons from successful schools. <i>Thrust for Educational Leadership</i> , 25(3), 10-14. Bentro, L. R. et Long, N. (1995). Cycle of conflict. <i>Educational Leadership</i> , 52(5), 52-56.
Pour des articles publiés dans des magazines	Mertaw, M. C. (mars 1999). Making it work. <i>Parents as Teachers</i> , 11, 14-17. Graham, B. et Forbes, R. (17 avril 2005). Curriculum reform : A necessary evil? <i>Education Week</i> , 42, 29-35.
Lorsqu'il s'agit d'un papier de recherche présenté à l'occasion d'une conférence ou d'un colloque	Wilson, J. D. (avril 1999). <i>Teaching children to want to read</i> . Paper presented at the annual meeting of the National Association for Literacy, Las Vegas, NV.
Pour les textes puisés sur la toile (internet)	Hyde, R. et Park, B. (22 mai 1995). Best of their abilities. <i>Education Week on the Web</i> , 14. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.edweek.org/ew/14.htm . Récupéré/consulté le 22 mars 2020, à 17 : 21, heure de Basankusu. Steege, M. W. (1998, May). School psychology: What a great IDEA! <i>National Association of School Psychologists Communique</i> , 26. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.nasponline.org/publications/cq/cq267posbehsup.aspx . Récupéré/consulté le 05 avril 2022, à 06 : 17, heure de Paris. Williams, P. F. (1991). <i>Position paper on supported inclusive education</i> . [En ligne] Disponible via le lien : http://www.arcnj.org/html/inclusive_ed.html . Récupéré/consulté le 18 février 2015, à 11 : 00, heure de Goma. British Toy and Hobby Association. (2000, July 27). No time for child's play [Press release]. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.btha.co.uk/pr/pr270700.html . Récupéré/consulté le 23 décembre 2022, à 09 : 45, heure de Popokabaka.
Pour des informations tirées d'une base de données	Biswalo, P. (2001). The systems approach as a catalyst for creating an effective learning environment for adults in part-time and distance learning. <i>Convergence</i> , 34(1), 53-66. Récupéré/consulté le 20 mai 2004, de H. W. Wilson Web database. Ensari, N. et Miller, N. (1998). Effect of affective reactions on preferences for crossed categorization discussion partners. <i>Journal of Personality and Social Psychology</i> , 75, 1503-1527. Récupéré/consulté le 21 septembre 2002, de FirstSearch database. Green, P. et Glover, L. (2001). Distributed learning model. <i>Advanced Management Journal</i> , 66(3), 36-43. Récupéré/consulté le 08 août 2012, de ProQuest Direct database.

Pour des dissertations académiques	Anthony, V. L. (1973). Personality correlates of effectiveness among student assistants in residence halls. Unpublished doctoral dissertation, Oklahoma State University, Stillwater. Bell, E. E. (2002). Resident assistant motivations to seek the position: A comparison between generations X and Y. Unpublished master's thesis, Virginia Polytechnic Institute and State University, Blacksburg. Conlogue, J. A. (1993). Resident assistant perceptions of their roles and responsibilities. Dissertation Abstracts International, 54 (09), 3275. (UMI No. 9406339)
------------------------------------	--

Dans la mesure où le papier de recherche a bénéficié de la contribution de plus de deux auteurs et/ou d'un financement pour la réalisation de l'étude présentée, il importera après la conclusion, de réserver quelques lignes, successivement aux remerciements, aux apports des co-auteurs, au respect des normes (s'il s'agit d'une recherche de terrain ou de laboratoire faisant intervenir des êtres vivants), et au conflit d'intérêt, à raison d'un paragraphe par point.

3.5. Procédure de soumission et d'évaluation

L'auteur (principal) du projet d'article l'envoie au Comité de Rédaction, par voie électronique, aux adresses électroniques de la revue, en l'occurrence : recosh.creshrdc@gmail.com et recosh@cresh-rdc.org. Après un premier avis du Comité de Rédaction, y compris la vérification des risques de plagiat dont aucune forme n'est tolérée, le tapuscrit est soumis à une procédure d'évaluation en double aveugle par des experts indépendants, *Ph.D.* et spécialistes des sujets développés.

Après l'évaluation, l'éditeur associé transmet les commentaires des évaluateurs auprès du Rédacteur en chef adjoint. Ce dernier propose la décision de l'acceptation, de la nécessité de la révision ou du rejet du projet de papier de recherche au Rédacteur en chef. Celui-ci décidera en dernier ressort et transmettra l'information à l'auteur (principal). La durée entre la première soumission et la première décision est de six semaines au plus.

Critères d'évaluation

Les articles sont évalués selon la fiche d'évaluation à remettre aux évaluateurs par le Comité de Rédaction. L'évaluation est basée sur plu-

seurs critères, notamment : la pertinence de la recherche, l'originalité de la démarche, la structure de l'article, le style de rédaction, la qualité visuelle des figures et l'importance des références bibliographiques.

FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'ARTICLE¹

Référence du projet :

Titre de l'étude :

.....

.....

.....

1. Formulation du titre (clarté, précision et rapprochement avec le contenu).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

Formulation suggérée :

.....

.....

.....

2. Pertinence (et cohérence avec la thématique retenue pour l'édition en cours²) et originalité.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

1 Les notes sont classées de A à D, selon que la qualité du travail est jugée excellente, très bonne, moyenne ou non appréciée.

2 Uniquement pour les numéros thématiques.

3. Appréciation du cadre théorique (appropriée à la thématique, riche et nuancée).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

4. Evaluation de la méthodologie (claire, pertinente et en cohérence avec le cadre théorique).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

5. Qualité de la discussion des résultats.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

6. Qualité de la rédaction (vocabulaire, grammaire, syntaxe, qualité visuelle des figures...).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

7. Equilibre et fil conducteur du plan.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

8. Importance, pertinence et présentation des références bibliographiques

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

9. Evaluation globale (projet accepté tel quel, accepté moyennant de légères modifications, accepté moyennant des modifications de fond, rejeté).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

Remarques :

.....
.....
.....

10. Avis final et autres commentaires (à destination de l’auteur(e)).

.....
.....
.....

Nom de l’évaluateur :

Qualité :

Coordonnées :

Signature :

ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S A PRODUIRE UN TRAVAIL DE QUALITE

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH), publiée par le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), poursuit l'ambition d'être le fer de lance de l'activité scientifique (au sein du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique) de la RDC et de la sous-région. Pour ce faire, il importe que les articles qui y sont publiés soient crédibles et à l'abri de toute attaque liée à une quelconque propriété intellectuelle. Dès lors, le Centre trouve nécessaire de communiquer aux auteurs(es) les grandes lignes de l'engagement attendu de chacun(e) d'eux(elles).

De l'objet et de la signature de l'Acte d'engagement

La signature de l'Acte d'engagement de l'auteur(e) est l'une des conditions d'acceptation d'un projet d'article à la RECOSH. Largement inspiré de la pratique des revues du Grenier des savoirs³, il présente l'essentiel des valeurs et des politiques éditoriales de la revue au cœur desquelles se trouve le partage du savoir et le débat pluriel centré sur les questions contemporaines transversales, afin de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.

En apposant sa signature au bas de l'Acte d'engagement, chaque auteur(e) affirme en avoir lu attentivement les dispositions et les accepte dans leur intégralité.

Du compendium

L'Acte d'engagement de l'auteur(e) (i) s'appesantit sur les modalités de soumission des projets, (ii) insiste sur l'absence de plagiat et la qualité du référencement bibliographique, (iii) présente la procédure d'évaluation et (iv) aborde la gestion des droits.

De la soumission des projets

1. La soumission d'un projet se fait par l'envoi d'un courriel au Comité de Rédaction de la revue.
2. Les auteur(e)s s'engagent à utiliser, pour leurs textes respectifs,
- 3 <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/manuelgrenier/chapter/engagement-des-auteurs-et-des-autrices/>.

le format proposé par le Comité de rédaction, pour un maximum de célérité dans la mise en forme finale.

3. Les auteur(e)s s'engagent à recourir à une écriture inclusive qui assure une visibilité symbolique égale aux femmes et aux hommes.
4. La publication d'un développement réflexif dans la RECOSH est totalement gratuite et ne peut être conditionnée par un quelconque paiement, y compris au titre de participation aux frais d'impression.

Du référencement bibliographique

1. La soumission d'un projet d'article suppose que l'on en est l'auteur(e). En cas d'un article collectif, la contribution de chaque auteur doit être évaluable. Tout projet reprenant le nom d'un auteur par complaisance ou par fraude sera automatiquement retiré de la RECOSH et le responsable perdra le droit de soumettre un prochain article à la revue durant une période minimale de trois (3) ans.
2. Tout projet d'article ne doit comporter aucun passage plagié d'un autre texte. Pour s'en assurer, chaque article sera soumis à un logiciel anti-plagiat. Dans le cas où ce dernier révélait du plagiat avéré, l'article sera purement et simplement retiré du projet de numéro de la revue.
3. Toutes les contributions à la réflexion, à la méthodologie, à la collecte de données et à la rédaction doivent être explicitement reprises et les personnes contactées à cet effet remerciées en spécifiant le rôle de chacune. Les divers outils, notamment informatiques, doivent également être cités.
4. Les auteurs(e)s s'engagent à vérifier soigneusement la bibliographie de leurs textes de façon que les références soient complètes, qu'aucune référence mentionnée dans le corps du texte ne manque dans la liste ad hoc, ni, encore moins, qu'aucune référence mentionnée dans la liste ne soit absente du corps du texte.
5. Les auteur(e)s s'engagent à mentionner une légende explicative et la source de toutes les illustrations contenues dans un projet et à ne reprendre que celles autorisées ou libres de droits.

De la procédure d'évaluation

1. Tous les projets d'articles réputés recevables en premier ressort (après une vérification du Comité de Rédaction) seront soumis au processus d'évaluation externe par les pairs(es) en double aveugle. Les auteur(e)s acceptent de prendre en compte, dans la version finale du projet, les commentaires issus de l'évaluation et des responsables de la revue.
2. S'il s'agit plutôt d'un texte de type *note de recherche*, il sera évalué de manière interne par le Comité de Rédaction qui pourra, si nécessaire, faire appel à une expertise externe.

De la gestion des droits

1. Les projets retenus seront disponibles en libre accès, sous licence Creative Commons CC BY-SA ; ce qui signifie que les auteur(e)s en gardent les droits et qu'ils peuvent réutiliser le texte dans d'autres contextes, à condition de citer la source originale et d'utiliser la même licence. Pour en savoir plus : <https://creativecommons.org/licenses/>.
2. Le Comité de rédaction est chargé de générer une version PDF de chaque article retenu à remettre à l'auteur(e) concerné(e) et à poster sur le site internet du CRESH. En outre, la RECOSH archivée à la Bibliothèque Nationale.
3. Pour les projets d'articles rédigés en collaboration, l'auteur(e) principal(e) se charge d'obtenir l'adhésion de ses collègues et demeure le(la) responsable vis-à-vis de la revue.

De la procédure d'évaluation

En soumettant un tapuscrit au Comité de Rédaction de la RECOSH, tout(e) auteur(e) est considéré(e) comme ayant adhéré à la vision de cet Acte d'engagement et est réputé(e) l'avoir signé.



ISSN : 2957-6358



9 772957 638001

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162



Publication du Centre de Recherche en Sciences Humaines
Les éditions du CRESH
Courriel : editions@cresh-rdc.org/recosh@cresh-rdc.org